



DOCA...TASTROPHE ???

Forcément, la critique est aisée...mais force est de constater que si sur le terrain un grand nombre de choses sont faites et bien faites, **il n'en reste pas moins que les grands OUBLIÉS sont, une fois de plus, les conducteurs receveurs et la qualité du service public !**

AUTREMENT DIT, la Direction a organisé volontairement l'aggravation des conditions de travail des conducteurs et la dégradation du service public en gérant l'offre de service à l'économie ! Sinon, comment justifier des équipes à coupure sur le TM de la ligne 14, ligne se substituant à la ligne A du métro?

POURTANT, et c'est là que le bas blesse, la Direction annonçait en CE que les Bus ne pourraient pas enlever la charge de la ligne A (3,6 Millions de validations en juillet 2016 et 3,3 M en août...!) et **malgré ce constat, c'est bien le tandem BODIN/DUCREST qui a élaboré le TM du 14 Langlade avec 5 équipes à coupure !**



« ...On va leur mettre quelques coupures...de toute façon depuis nos bureaux nous ne risquons RIEN !

Ces économies nous permettront sûrement de dégager des marges pour nos primes d'objectifs... » !

Cinq équipes à coupure, se sont 5 bus articulés qui ne roulent pas entre 9h30 et 11h30 car stationnés sur le parking de Langlade, pendant que les autres conducteurs subissent surcharges, retards, remarques et protestations des usagers...etc...!

La CGT avait alerté la Direction lors des diverses réunions du Comité D'entreprise, **que gérer cet événement à l'économie serait une ineptie et un manque de respect pour les usagers par rapport à la gêne occasionnée et un manque de respect pour les conducteurs et tous les salariés affectés sur DOCA et sur l'ensemble du réseau....sans parler, en pleine « crise », de la hausse tarifaire du ticket à 2€ !?**

FORCE de propositions, la CGT avait insisté pour une seule ligne de BGR à BCO, pour une régulation en temps réel, pour des bus de réserve sur les sites et/ou en ligne prêts à être injectés pour répondre aux exigences du service public, pour des temps de battements suffisants pour les conducteurs, pour une forte présence humaine sur le terrain et PARTOUT...en vain !

Résultat :

- ♦ Il aura fallu que **dés le 1er jour** de DOCA, en raison des difficultés, la CGT intervienne pour que le 140 soit prolongé, voire qu'il soit carrément « transposé » en 14 !
- ♦ La Direction n'aura pas eu le choix que de gérer en temps réel les départs des sites de BGR et BCO...
- ♦ La direction n'aura pas eu le choix que de modifier les TM en ajoutant des services et des départs supplémentaires en tête des stations...(lire en page 4)
- ♦ La Direction n'aura pas eu le choix que d'ajuster et de déployer au mieux une présence terrain partout !
- ♦ La Direction n'aura pas eu le choix que de payer du supplément à beaucoup de salariés en raison de TM inadaptés...etc..

Bien des choses auraient été évitées si la Direction était sortie de sa logique financière en offrant aux usagers une ligne de substitution répondant au mieux à leurs attentes.

De même, si l'erreur vient surtout des politiciens en qui 1992 ont sciemment opté pour l'ouverture de la ligne A avec 4 stations ne pouvant accueillir des rames en 52 mètres, aujourd'hui, ce sont les usagers et les salariés de Tisséo qui en subissent les conséquences car les politiciens de 2017 n'ont pas mis les moyens indispensables pour diminuer les nuisances occasionnées par la fermeture de la ligne A !

Par contre, la CGT félicite tous les salariés qui ont œuvré au quotidien avec professionnalisme pour rendre l'offre de transport la plus efficace possible...!

Guerre éclair contre le monde du travail !

Malgré une abstention historique, les élections législatives ont donné une majorité au parti présidentiel. Le gouvernement a donc toutes les cartes en mains pour mettre en place sa politique de destruction minutieuse de décennies de conquêtes sociales.



Du 24 au 28 juillet : Examen du texte par le parlement, puis vote de la loi d'habilitation permettant de légiférer par ordonnances.

En Août : Rédaction des ordonnances.

Le 20 septembre: les ordonnances seront prises en Conseil des Ministres !

C'est un déni de démocratie ! En un peu plus de deux mois, le gouvernement Macron veut détruire le code du travail et gommer au maximum les acquis sociaux issus des luttes ouvrières.

L'heure est grave pour celles et ceux qui n'ont que leur travail pour vivre ! Il faut empêcher ce recul de civilisation ! Il faut se mobiliser dans l'unité la plus large !

LOI TRAVAIL N°2 : attention grand danger pour tous les salariés.

Le gouvernement Macron impose une loi Travail N°2 catastrophique pour les garanties sociales de tous les salariés.

C'est une attaque sans précédent, contre le Code du Travail et contre les lois sociales, qui se propose d'imposer plus de précarité, plus de flexibilité et qui renforce les prérogatives patronales qui conduisent à une aliénation du monde du travail sans précédent.

Nos entreprises de Transports Urbains ne seront pas épargnées par ces attaques, les directions d'entreprise et les politiciens ne manqueront pas d'imposer des reculs sociaux aux Traminots pour réduire les coûts de fonctionnement et pour augmenter la productivité avec cette nouvelle loi.

Quelques exemples du projet Macron :

- ◆ Enrichir les plus riches en appauvrissant les plus pauvres au prétexte de la fameuse crise!
- ◆ Fin du contrat de travail et fin des Conventions collectives
- ◆ Fin du CDI avec des CDD renouvelables à l'infini
- ◆ Fin du Code de travail comme le socle communs de droits pour tous !
- ◆ Donner la primauté aux accords d'entreprise sur les accords de branche et le Code du Travail mettent les Traminots sous la coupe du chantage permanent des directions de réseau.

Plus que jamais la rentabilité financière, la baisse des coûts et l'augmentation de la productivité seront imposées aux Traminots.

- ◆ Remise en cause des prérogatives de la négociation d'entreprise avec les syndicats par la mise en place d'un référendum, à l'initiative des syndicats ou de l'employeur, pour un accord minoritaire à 30%.

En permettant aux directions de contourner les syndicats, les salariés seront exposés au chantage, à la désinformation et aux mensonges des directions.

- ◆ Plafonner les indemnités prud'homale c'est donner la possibilité aux entreprises de licencier pour pas cher les salariés gênants et autres syndicalistes trop revendicatifs.
- ◆ Fusionner les instances représentatives du personnel (Délégué du personnel, Comité d'Entreprise, CHSCT) c'est réduire la capacité d'intervention des salariés et la défense de leurs intérêts. Cette fusion n'a pas d'autre ambition pour le patronat que de limiter le champ d'intervention des représentants des salariés pour museler les revendications des salariés.

- ◆ Transfert des cotisations maladies et chômage vers la CSG et l'impôt pour préserver « la compétitivité » des entreprises

Cette mesure très démagogue, sous couvert de faire gagner artificiellement quelques euros aux salariés, se traduira par une réelle perte de pouvoir d'achat et une diminution de la couverture sociale... Ces mesures ont clairement pour conséquence de dédouaner les patrons de leurs responsabilités sociales pour les reporter sur l'impôt.

- ◆ Détruite la Sécurité Sociale au bénéfice des assurances privées par la mise en place du système de retraite par capitalisation qui vient en opposition à notre système par répartition et solidaire...

Ainsi, le but est de s'attaquer au financement de la Sécurité Sociale et son système par répartition, base de la solidarité intergénérationnelle, pour ouvrir les portes aux grands groupes d'assurances privés qui n'attendent que ça pour s'immiscer dans la gestion de la santé et des retraites.

Il faut en finir avec les reculs sociaux et refuser le retour au 19ème siècle !



Il n'y a pas d'alternative, le monde du travail doit se défendre, chaque salarié se doit d'entrer en rébellion face à ces attaques. Il n'est plus possible pour les Traminots d'attendre que les autres fassent à leur place.

Le 12 septembre inscrivons nous dans la grève interprofessionnelle pour nous opposer aux prétentions gouvernementales et exiger des réformes de progrès social.

RDV le Mardi 12 septembre ...14h00 départ à Arnaud Bernard....

La CGT déposera un préavis spécifique et vous tiendra informé et appelle toutes les organisations syndicales et tous les salariés à s'inscrire dans cette journée de grève et de manifestation.

L'histoire est déjà écrite, il nous appartient d'écrire l'avenir !



ATTENTION... La Direction a enlevé 1 jour de CA à des salariés n'ayant pas un solde de repos positif, dans le cadre de la journée dite de solidarité.

La CGT est intervenue par courrier, en DP et en CE pour dénoncer cette pratique contraire à un accord d'entreprise dans lequel il est clairement écrit l'interdiction de retenir 1 CA pour cette journée .

La CGT a fait rétablir dans leurs droits tous les salariés qui l'ont contacté et conseille à tous les traminots de consulter leur solde de repos pour contrôler que c'est bien un repos quelconque et non un CA qui leur a été retiré...sinon contacter un militant CGT ou le service RH.

Doca **Carton rouge** à la Direction qui ampute 1/5ème sur l'option RF à un conducteur « volontaire Doca » qui a eu besoin de poser 1 RF le samedi sur sa semaine Doca.

Il n'a jamais été question qu'un conducteur affecté sur DOCA ne puisse obtenir un RF conformément au quota journalier. **La CGT a demandé en Comité d'Entreprise à la Direction de revoir sa position...**A suivre.

PRIME DOCA ? La CGT a demandé en Comité d'entreprise que TOUS les personnels non volontaires pour DOCA, aient une prime « compensatoire » pour « avaler » les conséquences et les impacts liés à DOCA !

Certes, cette prime n'enlèvera rien à la pénibilité, mais rentrerait dans un processus gagnant/gagnant pour tous avec la reconnaissance du devoir accompli. La Direction réfléchit à cette proposition.

LIGNE 12 : Sollicitée par les salariés qui « pètent les plombs », la Cgt est intervenue pour dénoncer l'aggravation des conditions de travail des conducteurs de la ligne 12 depuis Doca (report de charge, surcharge, doléances, pas de temps de battements...) **et avec le TM été 2016...MERCI PATRON !?**

La Direction s'est engagée, à partir du 2 août, à mettre en place 2 cdrs de réserve à BCO (6/13 et 13/20) pour permettre aux conducteurs à bout de souffle de récupérer au terminus. A suivre !

LIGNE 45 : Une ineptie de plus, la Direction a supprimé un service sur le TM été 2017 par rapport à celui de 2016... et affecte les GX 137 (15 places 1/2) pour améliorer le service ???

La CGT est intervenue sur les conditions de travail des conducteurs et a obtenu le remplacement des « petits » GX 137 par des GX 317 mieux adaptés pour absorber les reports de charge liés à Doca.

LIGNE 14 : Ne pouvant répondre aux exigences du service public et SANS RESPECTER la règle d'affichage des 21 jours pour un nouveau TM, la Direction a été obligée **dans l'urgence** de mettre en place un nouveau TM à dater du 31/07 !

Quid des conséquences des natures et des parités d'équipes et donc des changements effectués entre conducteurs avec l'ancien TM ?

La CGT a demandé à la Direction de veiller à ce que les changements initiaux soient respectés !

Faut pas faire polytechnique pour comprendre que la Direction a géré DOCA et l'ensemble des lignes à l'économie sur le dos des salariés et des usagers.



Carton rouge à la Direction et à l'ancien DEMBT J.P Bodin, lequel porte l'entière responsabilité de cette situation en n'ayant pas fait correctement son travail !

La CGT espère que les erreurs de 2017 ne se reproduiront pas en 2018 ! A suivre.

Histoire sociale...

" Huit heures de travail, huit heures de repos et huit heures d'instruction", c'était la revendication des ouvriers parisiens lors des insurrections de février 1848. Les journées de travail faisaient alors douze heures... .

Les grandes conquêtes sociales ont souvent été obtenues dans la rue, par la grève et contre l'avis des gouvernements élus. C'est le cas par exemple des congés payés dont l'obtention n'a été possible en France que grâce à l'action des millions de grévistes de 1936.

Au 19ème siècle, l'idée même de vacances payées était impensable. En 1926, le congrès de la Confédération Générale du Travail (CGT) revendique le droit à des congés payés.

Le 3 mai 1936, le Front Populaire gagne les élections et provoque par sa victoire un élan de revendications chez les travailleurs. **Mouvements de grèves et occupations pacifiques des usines entraînent plusieurs millions de travailleurs dans une lutte pour de meilleures conditions de travail et l'ouverture de négociations avec le patronat.**

La France est paralysée et, sous la pression du nouveau gouvernement, des discussions s'engagent. Dans la nuit du 7 au 8 juin, à l'hôtel Matignon à Paris, sont officiellement signés les accords dits de Matignon, entre le président du Conseil, Léon Blum, la Confédération générale du patronat français (CGPF) et la Confédération générale du travail (CGT). **Ces accords prévoient la généralisation des conventions collectives, la création des délégués du personnel et une augmentation générale des salaires de 12% .**

Mais ce qui marque l'esprit des Français reste l'instauration de la semaine de 40 heures et l'octroi de congés payés pour tous. Initialement fixés à quinze jours, ces congés payés obligatoires passeront à trois semaines (1956), puis à quatre (1969) et finalement à cinq semaines (1982). Ils permettront surtout aux Français de partir en vacances, et ce dès l'été 1936.

Celles et ceux qui aujourd'hui dénigrent la lutte syndicale tout en bénéficiant des fruits de cette lutte feraient bien de s'en souvenir ! D'autre part, n'oublions pas que les combats d'aujourd'hui préparent les droits qui seront les nôtres demain !

